

Séance du 9 mars 2021

L'an deux mil vingt et un et le neuf mars à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en visioconférence, sous la présidence de M. BARRIER Patrice.

Tous les membres en exercice sont présents, sauf
Madame MICHEL Rafaële a donné pouvoir à Monsieur BARRIER Patrice.

Mme GOMMENNE Catherine a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 1 mars 2021

I – Délibérations

➤ **N° 23/2021 Approbation du procès-verbal du 9 février 2021**

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, par dix-neuf voix pour,

Approuve le procès-verbal de la séance du 9 février 2021.

➤ **N° 24/2021 Sécurisation de la RD 8 – Lancement de la consultation**

Dans sa séance du 25 janvier 2021, le conseil municipal a approuvé l'avant-projet détaillé pour la sécurisation de la RD 8 dans l'hypercentre et a sollicité des subventions au titre de la DETR et des amendes de police auprès du Département. Suite aux derniers ajustements réalisés sur ce projet, l'enveloppe des travaux est arrêtée à 275 762,00 € HT (330 914,40 € TTC) et deux prestations supplémentaires éventuelles, la reprise des entrées charretières pour un montant de 20 700,00 € HT (24 840,00 € TTC) et la fourniture et la pose de 4 coussins berlinois en béton préfabriqué pour 12 800,00 € HT (15 360,00 € TTC) pour répondre à l'objectif de baisse de la vitesse dans l'hypercentre.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, les articles L 2122-21-1 et L. 2122-22-4°,
Vu la délibération n° 23/2020 du 9 juin 2020 déléguant au maire la préparation, la passation et l'exécution des marchés dans la limite de 90 000 € HT,
Vu le Code de la Commande Publique et, notamment, ses articles L 2123-1 et R 2123-1 et suivants,
Vu le budget de la commune,

Après en avoir délibéré, par dix-neuf voix pour,

Charge Monsieur le Maire à lancer la procédure de consultation pour les travaux ci-dessus en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique,

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier et le marché à intervenir avec l'entreprise retenue.

➤ **N° 25/2021 Information du conseil municipal sur les décisions prises en matière de marché public**

Le conseil municipal est informé qu'en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 23/2020 du 9 juin 2020, reçue par le contrôle de légalité le 10 juin 2020, donnant délégation à Monsieur le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite de 90 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget, de la passation du marché suivant :

Date	16/02/2021
Objet	Mission de Maîtrise d'œuvre Aménagement de la rue de Sillery depuis la place de la Mairie jusqu'à la rue de la Cuche
Titulaire	VRD Partenaire 8, rue de Vallières 51140 MUIZON
Montant HT	19 000 €
Mode passation	MAPA

Le conseil municipal prend acte de cette information.

➤ **N° 26/2021 Agence Postale Communale – Renouvellement de la convention**

Par délibération du 13 décembre 2016, la commune de Taissy a conventionné avec la Poste pour l'ouverture d'une agence postale communale à compter du 1^{er} avril 2017 pour une durée de 2 ans, reconductible pour une même durée.

La convention arrive donc à échéance au 31 mars 2021.

Il est proposé de souscrire avec la Poste une nouvelle convention pour une durée de 3 ans, reconductible pour une même période.

Le conseil municipal,

Vu la loi n° 2005-516 du 20 mai 2005 modifiée relative à la régulation des activités postales,

Vu l'article 29-1 modifié de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 modifiée portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Considérant la nécessité de maintenir sur le territoire communal la présence du service public postal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, par dix-neuf voix pour,

Approuve la reconduction de la convention avec la Poste pour l'organisation de l'agence postale communale dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Convention établie pour 3 ans, renouvelable une fois pour la même période
 - Horaires d'ouverture
 - o Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
 - o Le samedi de 10h00 à 12h00
 - o Les lundis et vendredis de 16h30 à 18h30
 - La commune perçoit au 1^{er} janvier 2021 une indemnité compensatrice mensuelle de 1 038 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre la commune et la Poste

II – GRAND REIMS

Aucune réunion ni du conseil communautaire, ni du bureau, n'a eu lieu depuis le dernier conseil municipal du 9 février 2021, prochaine date : bureau communautaire le 18/03/2021, conseil communautaire le 25/03/2021.

III – COMMISSIONS ET COMITES CONSULTATIFS

Par ailleurs, le conseil municipal est informé au travers des comptes rendus diffusés des points suivants :

Informations, Communications et Concertation

Réunion du 18 février 2021

- Validation de la ligne éditoriale La Passerelle N°2
- Validation du projet de révision du Taissotin
- Question sur un système de contact moins contraignant que celui existant sur le site Internet

Bâtiments et Maintenance

Réunion du 23 février 2021

- Etat des lieux des interventions sur les différents bâtiments avec les devis en attente ou à valider
- Récapitulatif des contrats de maintenance et de vérification réglementaire
- Prévisions pour le budget 2021

Ressources humaines

Réunion du 25 février 2021

- Départ de M. CLAIRMONT, DGS, au 01/10/2021 remplacé par Mme CLARENNE au titre de la promotion interne
- Nouvelle répartition des activités au niveau du personnel
- Projet de regrouper les deux entités CDE/Commune
- Mutation d'Emilie ROUFFET, ATSEM, remplacée par Aurore GOZE, Taissotine.

Environnement, Cadre de Vie et Développement Durable

Réunion du 8 mars 2021

- Illuminations 2021
- Travaux en cours et achevés depuis le dernier comité
 - o Massif à côté du parking entre le bureau de tabac et l'église
 - o Jeux espaces petite enfance
 - o Travaux du SIABAVES sur les berges de la Vesle
 - o Décorations d'hiver sur le Canada
 - o Taille des haies de la gendarmerie
 - o Installation des panneaux en Dibond
 - o Arrêt de bus entrée côté Sillery
 - o Dépôts sauvages de déchets amiantés
 - o Mise en place de la haie le long du mur de l'école élémentaire
 - o Nettoyage et démoussage de la cour devant la Caisse des Ecoles
 - o Rénovation entrée CCA
- Projets à venir et groupe de travail
 - o Vélos électriques en location
 - o Vivaces pour les massifs d'été
 - o Annuelles d'été et suspensions
 - o Pièges sélectifs pour frelons asiatiques
 - o Le développement et l'amélioration des aires de loisir en faveur des jeunes
 - o La poursuite de l'aménagement paysager des cours d'école
 - o L'embellissement de l'entrée du village côté Saint-Léonard
- Informations et questions diverses
 - o Portes ouvertes services techniques
 - o Square Mercantour
 - o Rendez-vous FREDON

IV – Informations Diverses

L'organisation pour la préparation et le vote du budget est rappelée. Bien que l'obligation n'existe que pour les communes de plus de 3 500 h, la commune de Taissy a pris l'habitude d'élaborer une note d'orientation budgétaire qui reprend les éléments importants impactant le budget d'un point de vue réglementaire (loi de finances) et des obligations et des choix de la commune en section de fonctionnement et d'investissement.

La commission Finances se réunira le mercredi 31 mars à 18h30 en visio et le conseil municipal votera le budget lors du conseil du 6 avril 2021.

Pour une première, le concours de dessins a remporté un franc succès. Le classement sera réalisé prochainement.

Prochain conseil municipal : le 6 avril 2021

BARRIER Patrice	GA Thierry	ROULLÉ Annie
TIAFFAY Patrice	BARRÈRE Céline	VIELLARD Vincent
CHALENÇON Danièle	CZUDAKIEWICZ Jean-Philippe	DAVID Thierry
DESCHAMPS Isabelle	GOMMENNE Catherine	MICHEL Rafaële
BARTHÉLEMY Jérôme	BOURGEOIS Céline	DENHEZ Delphine
LEFORT Clément	DAUBENFELD Nicole	THOURAULT Sylvie
ROYER Jean-Marc		